

n'examinerons pas les conclusions — fausses à notre avis — que les Hollandais tirent de cet élément: la sortie des syndicats réformistes et la constitution de nouvelles unions basées sur les entreprises. Même aux mains des réformistes, les syndicats restent, pour nous, les endroits où les ouvriers doivent se rassembler et d'où peuvent surgir des élans de conscience prolétarienne balayant toute la pourriture actuelle. De toute façon, prôner le rassemblement des masses autour des syndicats signifie aussi leur indiquer que, momentanément, ils doivent frapper sur le clou des revendications immédiates afin de désarticuler l'étau oppresseur du capitalisme et riposter à son bourrage de crâne « populaire ». Si des mouvements se produisaient en dehors des syndicats, il faudrait, évidemment, les soutenir, mais en les dirigeant vers les obstacles qui font des syndicats des instruments de la bourgeoisie: la constitution de nouveaux organismes prolétariens ne pouvant être que le fait d'une phase ascendante du mouvement prolétarien.

Pour ce qui est de la France, l'axe de la situation est la question syndicale, pour peu que l'on pose justement le problème. Il s'agit de concentrer les masses dans des organisations syndicales uniques ayant un programme de résistance aux attaques capitalistes. Mais l'unité s'est faite sur la base du front populaire, anti-chambre de l'Union Sacrée et certainement dans un sens qui répond aux intérêts de la bourgeoisie. Lorsque nous préconisons l'unité syndicale, nous mettons à l'avant-plan un système de mots d'ordre pour les revendications partielles, en proclamant que son rejet ferait de l'unité une victoire de l'ennemi à laquelle, vu le rapport des forces, les communistes se soumettraient nécessairement sans préconiser: tel l'Union Communiste, hier le Congrès de Fusion, puis la fusion de fédérations, ou l'entrée sans conditions dans la C.G.T. Puisque nous partions d'une position, qui nous paraît correcte, quant aux relations entre partis et syndicats, nous plier à un état de faits dont nous rejetons toute responsabilité, revenait à vérifier les organes d'action des communistes au sein des syndicats, auxquels revenait le grand rôle de brandir le drapeau des luttes immédiates dans les assemblées syn-

dicales. Mais, en France, on veut résoudre la question syndicale avant même de savoir ce que l'on veut politiquement. Au lieu de se délimiter politiquement et de tenter de formuler les éléments de la conscience de classe que le prolétariat français peut retirer de ses expériences et, sur cette base, d'intervenir de l'extérieur, au sein des syndicats, on renverse le problème: il faut résoudre la question syndicale, constituer des « gauches » et puis former le parti de demain. Mais le problème du rassemblement des masses dans des organismes unitaires, pose un problème de programme, et ce programme c'est un organisme restreint qui doit le formuler: un noyau communiste. Il faut donc épauler les revendications d'unité syndicale, de celui d'un programme de luttes et formuler en même temps la revendication centrale qui doit permettre aux syndicats d'enregistrer l'évolution de la conscience des masses: le droit des fractions.

PARTI, FRACTIONS COMMUNISTES ET SYNDICATS

En réalité, voilà comment auraient dû être abordés les problèmes de la lutte du prolétariat français. Le problème du parti est, en somme, celui de la formation d'un courant communiste qui résulterait des expériences effectuées par les ouvriers français au sein de la société démocratique et des luttes mondiales du prolétariat. Aujourd'hui, cela aurait signifié une disposition particulière d'un groupe communiste à délimiter, d'une façon principielle, les forces qui agissent sur l'arène politique, à se présenter comme un organisme agissant sur tous les terrains où vit le prolétariat, avec des positions indépendantes résultant de cette analyse d'ensemble. En considérant le parti comme seul organe pouvant embrasser tous les intérêts du prolétariat pour les fondre dans un objectif historique: l'érection d'une société nouvelle, on affirme aussi que le cerveau de la classe se trouve en lui, alors que les contrastes de la société capitaliste permettent l'élaboration idéologique des matériaux pour la lutte. En France, comme en Belgique, en Angleterre, l'endroit où ces contrastes qui frappent le prolétariat sont étouffés, se trouvent être les syndicats. C'est donc en leur sein que les communistes veulent agir — abstraction faite des éventualités

d'éruptions spontanées des ouvriers en dehors et contre les syndicats — mais agir en tant qu'organisme historique qui sait et qui proclame que le syndicat ne peut être qu'un rassemblement organique des masses dont la substance est donnée par la période où agissent les ouvriers, mais qui ne peut leur donner le programme de leur libération. Le parti, sans fractions syndicales, signifie donner aux syndicats une fonction qu'il n'a et ne peut avoir sous peine de perdre sa nature et devenir une institution du type du parti. Par contre, l'intervention des fractions syndicales des divers partis au sein des syndicats, signifie permettre l'évolution de la conscience des ouvriers selon les événements, sans qu'existent les possibilités d'incorporation étatique des syndicats, tel que le danger apparaît aujourd'hui en France. Jeter les fondements d'un véritable groupe communiste en France, c'est donc donner au syndicat sa fonction réelle. Et, à ce sujet, nous repoussons catégoriquement toutes les conceptions syndicalistes qui veulent, par une modification structurelle des syndicats, en en faisant des syndicats d'action directe: les transformer en des organes spécifiques de la révolution communiste.

Le seul endroit où se forment les cadres de la révolution ne peut être qu'un groupe communiste qui, par un travail de dissection des expériences passées, de la phase actuelle que traverse la société capitaliste, acquiert la capacité d'intervenir dans les syndicats pour diriger l'évolution de la conscience de classe des ouvriers, qui se manifestera certainement dans une phase de flux prolétarien. En revendiquant le droit à l'existence des fractions au sein des organisations de classe, nous sanctionnons l'incapacité des syndicats à élaborer le programme de la révolution et nous sanctionnons sa capacité à exprimer la vie de la classe, ses réactions aux contrastes capitalistes à devenir des bastions de la lutte prolétarienne pour la direction desquels luttent courants communistes et agents de la bourgeoisie. C'est pourquoi nous n'accepterons pas des fractions « secrètes », nous refuserons de considérer chaque ouvrier comme « un syndiqué » qui, selon les normes de la démocratie, s'oriente dans la confusion des assemblées syndicales et surtout nous refuserons de participer à des entreprises de « gauche syn-

dicale », ramassis d'individualités ou de groupes.

Le programme d'une opposition syndicale ne peut être qu'anti-réformiste ou anti-centriste, mais non le programme d'un groupe qui vise à élever les luttes partielles des syndicats en des mouvements généraux où la direction échoit, vu l'ampleur de la lutte, entre les mains du parti. Or, l'anti-réformisme et ses variations est bien plus une officine de scissions et de confusions que de réalisations positives. Une « gauche syndicale » se confine nécessairement au syndicat; en fait, tout l'horizon politique des ouvriers, alors que les groupes politiques qui y adhèrent abdiquent leur rôle spécifique. Aux ouvriers il sera dit: l'essentiel c'est de regrouper les forces opposées aux réformistes et aux centristes de la C. G. T. unifiée. Mais ce bloc que résoudra-t-il? La moindre action fera surgir des divergences entre membres de l'Enseignement unitaire, syndicalistes, trotskistes, communistes de l'Union. Bien sûr, il y aura un programme commun. Cependant, ce programme est, en lui-même, un avortement, car il veut résoudre le problème syndical au sein des syndicats, par des appels à la lutte, alors que, seuls, des groupes intervenant dans les syndicats, de l'extérieur, sous leur propre drapeau, permettraient aux ouvriers de sortir de la confusion qui veut que tous les problèmes soient résolus dès que l'unité syndicale est réalisée et qu'existe un semblant de démocratie. Le grave danger de ces Oppositions, c'est qu'elles créent des divisions parmi les syndicats (à ce sujet, l'O. S. R. centriste est concluante) alors que les fractions syndicales rappellent aux ouvriers syndiqués l'existence des partis qui agissent pour ou contre leurs intérêts historiques, la liaison entre leurs intérêts contingents et finaux, la liaison réelle entre partis et syndicats.

Le grand malheur c'est, qu'en France, lors des pourparlers entre C. G. T. et C. G. T. U., au sujet des fractions, l'on n'ait vu que la capitulation du P. C. acceptant l'interdiction des fractions sans songer à rappeler la position communiste à ce sujet. Pourtant, toutes ces tractations avaient en vue de lier indissolublement les syndicats à la bourgeoisie et d'essayer d'empêcher que des groupements communistes puissent intervenir